

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 07 JUILLET 2023
LA VENDELEE

Présents : Samuel AHMED, Paul BEZARD, Hélène CUQUEMEL, Olivier DESGRIPPES, Daniel GROULT, Roland INDRILIUNAS, Youna KERROUX, Régis LEBOUCHER, Philippe LEBRUN, Jean Pierre MALGRAIN, Hélène MOULIN, Isabelle PIHUIT, Gabriel SAVARY.

Excusés : Françoise LEVESQUE, Dominique REGNAULT, Lucie VECCHIO.

Invitée : Christelle

Le quorum étant atteint le président ouvre la séance à 19h15.

Approbation du procès-verbal CA du 31 mai 2023 : adopté à l'unanimité des présents.

1 - Informations du Président :

Peu d'informations depuis notre dernier CA d'autant que nous n'avons pas eu de réunion territoriale.

- Je suis heureux d'accueillir Youna Kerroux et Jean Pierre Malgrain au sein de notre conseil d'administration. Youna intègre la commission sportive et Jean Pierre la commission des finances ;
 - Je me suis déplacé à IFS lors du rassemblement de 2100 jeunes issus des établissements scolaires pour des rencontres de handball à 4. En marge de cette manifestation nous avons signé l'avenant pour 2023-2024 du CTI (contrat territorial individualisé) en présence de madame Sylvie Pascal Lagarrigue de la fédération ;
 - Nous avons le retour des demandes de subventions notamment 2000€ du FDVA, 24176€ du conseil départemental dont 1500€ pour la manifestation jeune (plus de 300 participants) du Tournoi des deux provinces, organisé par Saint-Lô cette année ;
 - Nous avons aussi reçu les 12000€ sur l'emploi sport (dernière année) ;
 - Les demandes de subventions ANS sont parties à la validation du copil national, nous devrions avoir le résultat assez rapidement ;
 - La réunion de septembre est prévue le vendredi 8 septembre 2023 à 19h à Saint-Malo de la lande ;
- Assemblée Générale du Comité :
- un seul club absent ;
 - l'assemblée s'est bien déroulée malgré le peu de questions ;
 - Félicitation à tous pour la qualité des documents présentés et le travail effectué cette saison, tous les rapports ont été validés à l'unanimité ;
 - L'envoi des documents par mail aux clubs avant l'assemblée est apprécié mais il semble que les représentants des clubs présents ne sont pas toujours informés de ces documents ;
 - Il est dommage que peu de clubs proposent des bénévoles pour les récompenses.

2 – Point sur les commissions

Commission Sportive

- Les championnats de 1^{ère} division ainsi qu'un courrier pour les engagements dans les championnats inter départementaux (qualificatifs pour l'honneur régional de la saison prochaine) vont être envoyés dans la semaine ;
- Réflexion sur des brassages -11 ans sous forme de tournois en faisant attention à ne pas les programmer dans les mêmes clubs que les tournois – 13 ans.

Commission Arbitrage

- Une réunion est prévue dans la semaine pour fixer les différentes dates importantes : colloque de rentrée, stages, formations etc...
- Cette saison des arbitres et jeunes arbitres vont être proposés au niveau régional ;
- Il est prévu que des regroupements jeunes arbitres soient proposés en parallèle des stages des sélections.

Commission Développement

- Les actions menées cette saison seront reconduites l'an prochain.

Commission Technique

- Présentation d'un document concernant l'organisation de la saison 2023-2024 avec un calendrier prévisionnel des stages et regroupements. Le CA dans son ensemble est très attaché à l'équité entre les deux sélections.
- Présentation d'une fiche de mission réactualisée pour notre CTF tenant compte de l'équité des sélections et en recentrant son rôle sur la coordination des deux collectifs, ainsi que l'organisation avec la COC et les responsables de secteurs des tournois de détections -13ans.
Ses missions au sein de la section d'excellence à Agneaux et l'élaboration de la demande de subvention formation d'athlètes sont maintenues.
Ses interventions sur l'équipe Ent Terre et Mer – 17 ans féminines championnat de France sont prévues sur le secteur de Saint-Lô.
- Le CA décide à l'unanimité de conventionner les responsables de secteurs à 30 heures pour la saison et rappelle que seuls les deux responsables des deux collectifs (masculin et féminin) peuvent être conventionnés. Les autres intervenants le sont à titre bénévoles ou de formations personnelles et doivent être clairement identifier dans la commission technique.
- Le CA, à l'unanimité, demande qu'un courrier soit adressé à Sébastien Enouf afin de lui rappeler son rôle au sein du Comité.
- La commission technique propose la mise à disposition de Raphael Melain sur le collectif 2010F. Le CA adopte à l'unanimité cette mise à disposition.
- Pour la saison 2023/2024, 3 stages (réunissant les deux collectifs) et 7 regroupements individuels, sont programmés.

Commission Finances

- Un compte de résultat arrêté au 3 juillet est présenté au CA ;
- Le budget est tenu à cette date mais il est mis en évidence que les dépenses d'encadrement des sélections sont déjà atteintes (les intercomités de Beach handball n'étaient pas prévus lors de l'élaboration du budget) ;
- Les achats de matériels sont conséquents mais répondent aux demandes de subventions accordées la saison dernière ;
- La chaudière est remplacée par la pompe à chaleur ce qui devrait nous permettre de faire des économies substantielles.

3 – Composition des membres des commissions saison 2023/2024 :

- Après vérification par le conseil d'administration, cette liste est validée à l'unanimité (voir en annexe).

4 – Questions diverses

- Daniel Groult demande ou en est la proposition d'achat du minibus de l'Asptt St Lo.
- Le contrôle technique n'est pas encore réalisé et il sera proposé au mieux début septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h50.

Philippe LEBRUN
Président du Comité

